

## REGLES DE PROCEDURE

Consultation engagée ou avis d'appel à la concurrence envoyé à la publication avant le 1er avril 2016

Objet du marché	Acheteur		Procédures applicables en fonction des seuils (€ HT)		
			Minimum 3 offres <sup>1</sup>	Procédure adaptée	Procédures formalisées
Fourniture et services listés à l'article 29 du Code des marchés publics ou à l'article 8 du décret n°2005-1742	Acheteurs soumis au code des marchés publics	Etat et ses établissements publics non industriels et commerciaux	Non applicable	<u>Du 01/01/2014 au 30/09/2015</u> De 14 999,99 € à 133 999,99  <u>Du 01/10/2015 au 31/12/2015</u> De 24 999,99 à 133 999,99  <u>Du 01/01/2016 au 31/03/2016</u> De 24 999,99 à 134 999,99 €	<u>Du 01/01/2014 au 31/12/2015</u> A partir de 134 000,00  <u>Du 01/01/2016 au 31/03/2016</u> A partir de 135 000,00
		Collectivités territoriales + leurs établissements publics	Non applicable	<u>Du 01/01/2014 au 30/09/2015</u> De 14 999,99 € à 206 999,99  <u>Du 01/10/2015 au 31/12/2015</u> De 24 999,99 à 206 999,99  <u>Du 01/01/2016 au 31/03/2016</u> De 24 999,99 à 208 999,99	<u>Du 01/01/2014 au 31/12/2015</u> A partir de 207 000,00  <u>du 01/01/2016 au 31/03/2016</u> A partir de 209 000,00
	Acheteurs soumis à l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 (et décret 2005-1742 du 30 décembre 2005)		Non applicable	<u>Du 01/01/2014 au 31/12/2015</u> Jusqu'à 206 999,99 €  <u>Du 01/01/2016 au 31/03/2016</u> Jusqu'à à 208 999,99	<u>Du 01/01/2014 au 31/12/2015</u> A partir de 207 000,00  <u>Du 01/01/2016 au 31/03/2016</u> A partir de 209 000,00
	Acheteurs non soumis au Code des marchés publics ou à l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005		Quel que soit le montant	Non applicable	Non applicable
	Acheteurs soumis au code des marchés publics		Non applicable	<u>Du 01/01/2014 au 30/09/2015</u> A partir de 15 000,00  <u>Du 01/10/2015 au 31/03/2016</u> A partir de 25 000,00 (si le montant est supérieur ou égale à 207 000 € ou 209 000 € HT, le marché doit être attribué par la CAO pour les collectivités territoriales)	Non applicable
Services listés à l'article 30 du Code des marchés publics ou à l'article 9 du décret n°2005-1742	Acheteurs soumis à l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 (et décret 2005-1742 du 30 décembre 2005)		Non applicable	Quel que soit le montant	Non applicable
	Acheteurs non soumis au Code des marchés publics ou à l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005		Quel que soit le montant	Non applicable	Non applicable

<sup>1</sup> Minimum 3 offres : une offre au sens de la présente notice est une réponse d'une entreprise. Dans le cas normal, elle prend la forme d'un devis. Si l'entreprise refuse de fournir un devis, ce refus constitue une réponse et peut être compté parmi les 3 offres.

Consultation engagée ou avis d'appel à la concurrence envoyé à la publication du 1er avril 2016 au 31 mars 2019

Objet du marché	Acheteur		Procédures applicables en fonction des seuils (€ HT)			
			Un seul devis	Minimum 3 offres <sup>1</sup>	Procédure adaptée	Procédures formalisées
Fourniture et services (article 5 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015), sauf services mentionnés à l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)	Acheteurs soumis à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015	Etat et ses établissements publics non industriels et commerciaux	<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Non applicable</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> De 1 000,00 à 14 999,99</p>	<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Non applicable</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> De 15 000,00 à 24 999,99</p>	<p>Du 01/04/2016 au 31/12/2017 De 25 000,00 à 134 999,99</p> <p>Du 01/01/2018 au 31/03/2019 De 25 000,00 à 143 999,99</p>	<p>Du 01/04/2016 au 31/12/2017 A partir de 135 000,00</p> <p>Du 01/01/2018 au 31/03/2019 A partir de 144 000,00</p>
		Collectivités territoriales + leurs établissements publics + autres pouvoirs adjudicateurs (article 10 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015) – dont Pôle Emploi	<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Non applicable</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> De 1 000,00 à 14 999,99</p>	<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Non applicable</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> De 15 000,00 à 24 999,99</p>	<p>Du 01/04/2016 au 31/12/2017 De 25 000,00 à 208 999,99</p> <p>Du 01/01/2018 au 31/03/2019 De 25 000,00 à 220 999,99</p>	<p>Du 01/04/2016 au 31/12/2017 A partir de 209 000,00</p> <p>Du 01/01/2018 au 31/03/2019 A partir de 221 000,00</p>
	Acheteurs non soumis à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015	<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Non applicable</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> De 1 000,00 à 14 999,99</p>	<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Quel que soit le montant</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> A partir de 15 000,00</p>	Non applicable	Non applicable	
Services sociaux et spécifiques (article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)	Acheteurs soumis à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015		<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Non applicable</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> De 1 000,00 à 14 999,99</p>	<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Non applicable</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> De 15 000,00 à 24 999,99</p>	A partir de 25 000,00	Non applicable
	Acheteurs non soumis à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015		<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Non applicable</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> De 1 000,00 à 14 999,99</p>	<p><u>Pour les conventions et avenants signés avant le 06/04/2017</u> Quel que soit le montant</p> <p><u>Pour les conventions et avenants signés après le 06/04/2017</u> A partir de 15 000,00</p>	Non applicable	Non applicable

<sup>1</sup> Minimum 3 offres : une offre au sens de la présente notice est une réponse d'une entreprise. Dans le cas normal, elle prend la forme d'un devis. Si l'entreprise refuse de fournir un devis, ce refus constitue une réponse et peut être compté parmi les 3 offres.

Consultation engagée ou avis d'appel à la concurrence envoyé à la publication à partir du 1er avril 2019

Objet du marché	Acheteur		Procédures applicables en fonction des seuils (€ HT)			
			Un seul devis	Minimum 3 offres <sup>1</sup>	Procédure adaptée	Procédures formalisées
Fourniture et services autres que ceux mentionnés au 3° et 4° de l'article R2123-1 du code	Acheteurs soumis au Code de la commande publique	Etat et ses établissements publics non industriels et commerciaux	De 1 000,00 à 14 999,99	De 15 000,00 à 24 999,99	De 25 000,00 à 143 999,99	A partir de 144 000,00
		Collectivités territoriales + leurs établissements publics + autres pouvoirs adjudicateurs (2° et 3° de l'article L.1211-1 du code de la commande publique)	De 1 000,00 à 14 999,99	De 15 000,00 à 24 999,99	De 25 000,00 à 220 999,99	A partir de 221 000,00
	Acheteurs non soumis au code de la commande publique	De 1 000,00 à 14 999,99	A partir de 15 000,00	Non applicable	Non applicable	
Services sociaux et spécifiques (3° de l'article R2123-1 du code)	Acheteurs soumis au Code de la commande publique		De 1 000,00 à 14 999,99	De 15 000,00 à 24 999,99	A partir de 25 000,00	Non applicable
	Acheteurs non soumis au code de la commande publique		De 1 000,00 à 14 999,99	A partir de 15 000,00	Non applicable	Non applicable

<sup>1</sup> Minimum 3 offres : une offre au sens de la présente notice est une réponse d'une entreprise. Dans le cas normal, elle prend la forme d'un devis. Si l'entreprise refuse de fournir un devis, ce refus constitue une réponse et peut être compté parmi les 3 offres.